

## AVIS DE SOCIETES

### INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

### **BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS -BTE-**

Siège Social : 5 bis, Rue Mohamed Badra, Tunis

La BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS -BTE- publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2<sup>ème</sup> trimestre 2017.

Indicateurs d'activité 2ème trimestre 2017	2ème trimestre 2017	2ème trimestre 2016	au 30/06/2017**	au 30/06/2016*	VARIATION JUN 2017/2016		au 31/12/2016*
					Montant	%	
<b>Produits d'exploitation bancaire</b>	<b>20 291</b>	<b>18 286</b>	<b>37 424</b>	<b>35 014</b>	<b>2 410</b>	<b>6,9%</b>	<b>70 666</b>
Intérêts (1)	12 972	13 268	24 633	25 415	-782	-3,1%	50 184
Commissions en produits (2)	3 723	3 279	7 488	6 254	1 234	19,7%	13 283
Gains nets sur opérations de change	1 277	-62	1 511	477	1 034	216,8%	1 351
Revenus du portefeuille commercial et d'investissement	2 319	1 801	3 792	2 868	924	32,2%	5 848
<b>Charges d'exploitation bancaire</b>	<b>8 409</b>	<b>7 328</b>	<b>17 137</b>	<b>15 206</b>	<b>1 931</b>	<b>12,7%</b>	<b>30 914</b>
Intérêts encourus	8 328	7 149	17 047	15 004	2 043	13,6%	30 554
Commissions encourues	81	179	90	202	-112	-55,4%	360
<b>Produit Net Bancaire</b>	<b>11 882</b>	<b>10 958</b>	<b>20 287</b>	<b>19 808</b>	<b>479</b>	<b>2,4%</b>	<b>39 752</b>
<b>Autres Produits d'exploitation</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>9</b>	<b>10</b>	<b>-1</b>	<b>-10,0%</b>	<b>19</b>
<b>Charges opératoires :</b>	<b>8 221</b>	<b>5 188</b>	<b>14 168</b>	<b>11 017</b>	<b>3 151</b>	<b>28,6%</b>	<b>25 603</b>
Frais de personnel	5 543	2 892	10 477	7 832	2 645	33,8%	18 692
Charges générales	2 678	2 296	3 691	3 185	506	15,9%	6 911
<b>Structure du portefeuille</b>			<b>114 218</b>	<b>104 279</b>	<b>9 939</b>	<b>9,5%</b>	<b>114 928</b>
Portefeuille titre commercial			83 573	71 182	12 391	17,4%	96 484
Portefeuille titre d'investissement			30 645	33 097	-2 452	-7,4%	18 444
<b>Encours nets de crédits</b>			<b>718 579</b>	<b>709 310</b>	<b>9 269</b>	<b>1,3%</b>	<b>705 412</b>
<b>Encours des dépôts</b>			<b>557 109</b>	<b>609 584</b>	<b>-52 475</b>	<b>-8,6%</b>	<b>592 445</b>
Dépôts à vue			227 932	248 899	-20 967	-8,4%	303 584
Dépôts d'épargne			64 859	52 566	12 293	23,4%	62 055
Dépôts à terme			228 324	273 180	-44 856	-16,4%	186 114
Autres produits financiers			35 994	34 939	1 055	3,0%	40 692
<b>Emprunts et ressources spéciales</b>			<b>132 566</b>	<b>100 291</b>	<b>32 275</b>	<b>32,2%</b>	<b>126 947</b>
Encours lignes de crédits			5 500	10 431	-4 931	-47,3%	6 364
Frais financiers sur lignes de crédits			23	138	-115	-83,3%	35
Encours emprunts obligataires			113 250	80 500	32 750	40,7%	110 195
Frais financiers sur emprunts obligataires			3 727	2 720	1 007	37,0%	2 273
AUTRES EMPRUNTS			10 066	6 502	3 564	54,8%	8 080
<b>Capitaux propres</b>			<b>134 452</b>	<b>129 867</b>	<b>4 585</b>	<b>3,5%</b>	<b>129 151</b>

\* Données corrigées

\*\* Données provisoires

(1) : Les commissions ayant le caractère d'intérêts sont incluses dans la rubrique "intérêts".

(2) : Les commissions n'ayant pas le caractère d'intérêts sont incluses dans la rubrique "commissions en produits".

**NB : IL EST À PRÉCISER QUE CES INDICATEURS NE TIENNENT PAS COMPTE DE LA CONTRIBUTION AU FONDS DE GARANTIE DES DEPOTS PREVUE PAR LE DECRET GOUVERNEMENTAL N°2017-268 DU 1ER FEVRIER 2017**

## **BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES ADOPTES POUR L'ETABLISSEMENT DES INDICATEURS PUBLIES**

Les présents indicateurs sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie notamment à la norme comptable générale n° 01 du 30 décembre 1996 et aux normes comptables bancaires NC 21/25 du 25 mars 1999 et aux règles de la Banque Centrale de la Tunisie édictées par les circulaires N° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les circulaires N° 99-04 et N° 2001-12.

### **1.1 Comptabilisation des prêts M.L.T, CT, des biens donnés en leasing et les revenus y afférents**

- Les engagements de financement sont inscrits en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloquages de fonds pour la valeur nominale.

Les revenus des prêts à intérêts précomptés, contractés par la banque sont pris en compte, à l'échéance convenue, dans un compte de créance rattachée de régularisation et sont portés en résultat au prorata temporis à chaque arrêté comptable.

Les revenus des prêts à intérêts post-comptés sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les intérêts relatifs aux prêts classés (au sens de la circulaire BCT N° 91-24), parmi les actifs courants ou parmi les actifs nécessitant un suivi particulier, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus. Toutefois, les intérêts courus ou échus et non encore encaissés relatifs aux prêts classés parmi les actifs incertains, les actifs préoccupants ou parmi les actifs compromis, sont inscrits en actif soustractif sous le poste " agios réservés ". Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

- Les crédits CT sont inscrits en hors bilan à mesure qu'ils sont engagés, et transférés au bilan sur la base d'utilisation. Les intérêts sont pris en compte à mesure qu'ils sont courus.

-Les biens donnés en leasing sont enregistrés à l'actif du bilan pour leur coût d'acquisition hors TVA et portés au poste créances sur la clientèle. Ils sont assimilés aux crédits selon l'approche économique et non patrimoniale.

### **1.2- Comptabilisation du portefeuille-titres et revenus y afférents**

Les titres sont comptabilisés au prix d'acquisition, frais et charges exclus. La cession des titres de participation est constatée à la date de transfert de propriété des titres.

Les dividendes sur les titres obtenus par la banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

### **1.3- Comptabilisation des ressources et charges y afférentes**

Les engagements de financement reçus sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des tirages effectués.

Les intérêts et les commissions de couverture de change sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges à mesure qu'ils sont courus.

### **1.4- OPERATIONS EN DEVICES**

Les transactions réalisées par la banque en monnaies étrangères sont traitées conformément à la norme comptable relative aux opérations en devises dans les établissements bancaires NC23.

A chaque arrêté comptable, les éléments d'actif, de passif et de hors bilan figurant dans chacune des comptabilités devises sont convertis et reversés dans la comptabilité en monnaie de référence.

## **PRINCIPALES EVOLUTIONS AU COURS DU PREMIER SEMESTRE DE L'ANNEE 2017**

L'activité de la BTE a été marquée au cours du premier semestre 2017 par une augmentation de 6,9% des produits d'exploitation bancaire par rapport au premier semestre 2016, du fait de la hausse principalement des commissions de 19,7%, des revenus du portefeuille commercial et d'investissement de 32,2%. Parallèlement, les charges d'exploitation bancaire ont augmenté de 12,7% au cours de la même période.

Le Produit net bancaire a enregistré au cours du premier semestre 2017 une augmentation de 2,4% (+479 mille de dinars) par rapport aux six premiers mois de 2016.

Le portefeuille titres a enregistré une évolution de 9,5% (+9,939 millions de dinars) résultant des investissements réalisés dans les titres de placement (Notamment dans les emprunts obligataires et les BTA).

L'encours des crédits a enregistré au cours du premier semestre 2017 un accroissement de 1,3% (+9,269 millions de dinars) résultant essentiellement de l'accroissement des crédits aux particuliers (+31,686 millions de dinars, soit +14,7%).

Les dépôts de la clientèle ont enregistré, de leur côté, au cours du premier semestre 2017 un retrait de 8,6% (-52,475 millions de dinars) par rapport à la même période de 2016 résultant essentiellement de celui des dépôts à terme

(-44, 856 millions de dinars, soit -16,4%). Notons à ce niveau, la baisse des certificats de dépôts de 94,5 millions de dinars à fin juin 2016 à 36,5 millions de dinars à fin du premier semestre 2017. Les dépôts à vue ont connu aussi une diminution de 20,967 millions de dinars (-8,4%) ; En revanche il convient de signaler, l'accroissement des comptes d'épargne qui ont augmenté de (+23,4%), soit +12,293 millions de dinars.